



# Édition du vendredi 13 octobre 2023

**Le journal du Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de l'Outaouais (SEECO)**  
*Le Plus-Mot, le journal syndical qui appuie les grévistes !*

## NÉGOCIATIONS DE NOTRE CONVENTION COLLECTIVE VOTE DE GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE À 91 % !

Parmi les raisons qui ont poussé le SEECO à voter en faveur d'une grève générale illimitée (GGI) à 91 %, en voici 26 :

1. Les négociations aux tables centrale et sectorielles sont lentes, très lentes.
2. Nos vis-à-vis à la table sectorielle ont l'arrogance d'ignorer complètement plusieurs de nos demandes.
3. La présidente du Conseil du trésor, Sonia Lebel, a l'audace de nous demander de réduire considérablement nos demandes à 4 ou 5.
4. Les augmentations salariales offertes ne couvrent pas l'augmentation du coût de la vie prévu par le gouvernement lui-même.
5. Les employé.e.s des services publics méritent une pleine reconnaissance. Ce ne sont pas des « anges gardiens » qui travaillent à rabais pour le plaisir de la vocation.
6. Le gouvernement a l'argent qu'il faut pour investir dans les services publics : il offre beaucoup plus à d'autres catégories d'emploi, distribue des chèques à gauche et à droite et subventionne une giga-usine à batteries.
7. Les services publics manquent d'amour (et d'investissements). On a tous une histoire là-dessus.
8. Il faut rendre les services publics attrayants pour du personnel compétent (et ainsi éviter que celui-ci se tourne plutôt vers le privé ou le gouvernement fédéral).
9. Ce n'est pas en réduisant les avantages de notre régime de retraite que l'on attirera ou retiendra notre personnel.
10. L'idée d'« ouvrir les horaires » aux soirs et aux fins de semaine n'aidera en rien la pénurie de personnel.
11. La CAQ a choisi de baisser les impôts, se privant ainsi de 7 milliards de dollars sur quatre ans, argent qui aurait pu aider à éviter l'effondrement des services publics.
12. Les finances publiques sont en meilleure santé que prévu.
13. Le gouvernement peut faire le choix d'investir dans les services publics, avec tous les bénéfices que cela peut entraîner tant pour les employé.e.s que pour la population.
14. La population nous appuie à 86 %, selon un [sondage](#).

(Suite à la page suivante)



### NOS ARTICLES

Lettre au Directeur général	p.3
Résumé d'AGS du 4 octobre 2023 (vote de grève)	p.4
Résumé d'AG du 11 octobre 2023	p.5
FAQ sur la grève	p.7
Nouvelles locales	p.8
Photo de mannequin syndicaliste	p.8
Messages aux étudiant.e.s	p.9 et 16
Bilan de santé départementale	p.10
FAQ sur la disponibilité (en reprise)	p.11
Syndicalisme international	p.12
Représentant SST	p.12
Enjeux LGBTQ+ et identité de genre	p.13
Comité environnement	p.13
Courrier des membres	p.14
Des nouvelles de Patrick Fillion	p.15
Concours !	p.15

(Suite de la page précédente)

15. Le taux de précarité de 42 % est dissuasif pour le nouveau personnel enseignant.
16. On veut une meilleure protection de notre autonomie professionnelle.
17. Le gouvernement a l'arrogance de vouloir développer l'enseignement à distance et l'enseignement asynchrone malgré les ratés bien réels vécus pendant la pandémie.



### Prêt.e.s à voter ?

18. La lutte vise nos étudiant.e.s, qui méritent des services de qualité (et dont plusieurs se retrouveront un jour employé.e.s des services publics).
19. Plusieurs moyens de pression n'ont pas entraîné d'avancement significatif aux tables de négociation.
20. La lutte est sociale : il faut sauver nos acquis hérités de la Révolution tranquille.
21. Le gouvernement, composé de gens d'affaires, nous pousse vers le privé, tant en éducation qu'en santé.
22. Quand tout sera privé, on sera privé de tout...
23. La lutte est féministe : les femmes représentent 78 % du personnel des services publics (ce qui n'est pas le cas de la Sureté du Québec à qui on a offert des hausses salariales de 21 %, ni des député.e.s qui ont eu 30 %).
24. Historiquement et encore aujourd'hui, la grève est le moyen le plus efficace d'obtenir des gains importants. Nos meilleures conditions de travail (régime de retraite, vacances payées, congés de maternité et parentaux) ont été gagnées avec des grèves.
25. En moyenne, les négos se règlent après trois ou quatre jours de grève. La plus longue GGI de l'histoire de la fonction publique québécoise a duré cinq jours dans les années '80. On ne fait pas la grève par plaisir, mais par nécessité.
26. On mérite mieux que de la Labatt Bleue. Vraiment.

### Quand je lis les demandes patronales

Original : Jacques-Louis David, *Portrait de Madame*  
François Buron



**Journée mondiale des enseignant.e.s - 5 octobre 2023**

## **CETTE ANNÉE, ON VEUT PLUS QUE DES MOTS !**

*Nous devons le reconnaître, la Direction générale du Cégep de l'Outaouais profite de chaque occasion pour valoriser notre travail et nous remercier de le faire avec excellence et bienveillance. Nous savions que nous aurions droit à un message pour la Journée mondiale des enseignant.e.s, ce jeudi 5 octobre, au lendemain du vote de grève. Voici la réponse que le président du SEECO, Christian Bernier, a fait parvenir à Steve Brabant, directeur général, cette année.*

À la Direction générale,

Au nom du Comité exécutif du SEECO et des enseignant.e.s du Cégep de l'Outaouais, je tiens à vous remercier pour la reconnaissance dont vous témoignez dans ce courriel qui vise à souligner la Journée mondiale des enseignant.e.s.

Au lendemain d'un vote des profs à 91% en faveur d'une grève générale illimitée, je profite de l'occasion pour souligner qu'il faudra toutefois plus que des remerciements ou des félicitations, plus que des mots, en somme, pour valoriser de façon concrète et effective la profession enseignante. Les difficultés de recrutement sont de plus en plus évidentes, tout comme les difficultés de rétention. C'est sans compter le nombre grandissant d'invalidités causées en bonne partie par le surmenage auquel ces difficultés nous poussent. Les effets de la dévalorisation de notre métier et du sous-investissement en éducation supérieure collégiale sont réels et s'insinuent maintenant dans les classes. On se retrouve aujourd'hui avec des étudiant.e.s qui n'ont pas de prof dans certains cours ou qui voient plusieurs remplaçant.e.s en surtâche et surmené.e.s au cours d'une même session. Nos conditions de travail touchent réellement leurs conditions d'études.

Comme gestes à poser en notre faveur, on entend souvent parler d'une stratégie qui miserait sur le statut particulier de la région pour traduire en argent ce qui n'est encore aujourd'hui qu'un vœu pieu de l'Assemblée nationale et des élus de la région. Nous serons vos alliés dans une telle démarche. Or, les gains possibles dans cette avenue se limiteraient à combler en tout ou en partie une iniquité interrégionale qui

dure depuis trop longtemps. Nulle part dans une telle demande il ne serait question de combler le rattrapage salarial et la protection du pouvoir d'achat que nous réclamons dans les actuelles négociations du secteur public québécois, pas plus que de résorber le taux effarant de 42% de profs précaires qui prévaut au Cégep de l'Outaouais. Bref, nous vous demandons de poser un geste concret en nous appuyant dans nos revendications aux tables centrale et sectorielles.

Tant les demandes des profs du cégep que vous dirigez que celles des 420 000 travailleurs et travailleuses du Front commun ne visent pas qu'à améliorer le sort personnel des individus qui composent ces groupes. Il s'agit en fait de valoriser des emplois en santé, en éducation et dans les services sociaux, pour en faire des emplois de qualités qui se traduiront par des services de qualité dont toute la société bénéficiera.

Pour terminer, je vous souhaite, vous aussi, une vraie bonne Journée mondiale des enseignant.e.s.

Christian Bernier  
Président du SEECO

Courriel de la  
Direction pour la  
Journée mondiale  
des enseignant.e.s...



**Paroles,  
Paroles,  
Paroles...**

# Résumé de l'assemblée générale spéciale du 4 octobre 2023

## MOT DU PRÉSIDENT DU SEECO

Christian Bernier souhaite la bienvenue à tous les membres pour cette AG spéciale sur un mandat de grève et présente les invité.e.s de la soirée : Jérémie Leclerc, conseiller syndical de la FNEEQ; Nathalie Pilon, enseignante de Techniques de documentation au Cégep de Maisonneuve et membre du Comité de stratégie de négociation de la FNEEQ; Luc Tremblay, au Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionales (SAMVR) du Conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais (CCSNO-CSN).

L'AGS a lieu en soirée pour nous donner le temps de discuter. Les votes de grève sont encadrés par la loi : seules les personnes qui ont signé leur carte de membre peuvent voter, et il faudra prendre des décisions importantes sur le Fonds de défense professionnelle (FDP) et le Fonds local de grève et de lock-out (FLGL) du SEECO. Il faut donc se donner le temps de prendre une décision réfléchie sur la grève, cet ultime moyen de pression. On ne peut présumer de l'issue du vote, mais une chose est sûre : devant ce gouvernement girouette et diviseur, il faut s'unir !

## ACCUEIL DES NOUVELLES ET NOUVEAUX MEMBRES

Le SEECO souhaite la bienvenue à **Marc-Alain Poupard** (Géomatique), **Raphaëlle Larcher** (TAB), **David Chaikoff** (Anglais), **Isabelle Tremblay** (Soins infirmiers), **Renée Proulx** (Soins infirmiers), **Véronique Beaulne** (Soins infirmiers), **Karyn Vaucher** (Chimie), **Jules Dumotier** (Biologie), **Kristine Doyon** (Soins infirmiers), **Sébastien Lacasse** (SPU), **Mélynda Cantin** (Psychologie), **Amélie Michaud** (SPU), **Jolaine Cossette** (Soins infirmiers), **Nicholas Gingras** (SPU), **Philippe Houle-Clermont** (Physique), **Émilie Désilets** (Techniques policières), **Bruce Pitre** (Administration).

## ENTENDU EN AGS

### POINT D'ORDRE !

**Un membre qui a surpris l'Assemblée**

## ENTENDU EN AGS

**« [Nos vis-à-vis de la table sectorielle] ne sont pas les lumières les plus allumées de la guirlande ! »**

**Une déléguée exaspérée**

## FONDS LOCAL DE GRÈVE ET DE LOCK-OUT DU SEECO (FLGL-SEECO) ET FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE (FDP)

Le FLGL offrira 100 \$ par jour pour les cinq premiers jours du conflit (pour un maximum global de 100 000 \$). La suite sera modulée en fonction du solde, du nombre de participants et du nombre de jours de grève. Quant au FDP, on parle grosso modo de 315 \$ par semaine de grève (versée après 3 jours s'il y a entente) aux membres qui auront respecté les conditions. Entre autres, chaque membre doit faire 6 h de piquetage par jour dans le cas d'une grève discontinuée (grève perlée) et 20 h par semaine en cas de grève continue (GGI). Pour d'autres détails, voir la documentation qui vous a été envoyée.

## VOTE DE GRÈVE

Les 190 membres qui se sont prévalus de leur droit de vote ont opté à 91 % en faveur du mandat de grève formulé ainsi :

*Je mandate le SEECO pour déclencher, au moment jugé opportun, une grève pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée (GGI). Que le déclenchement de la GGI soit précédé de séquences de grève, et ce, en tenant compte de la conjoncture de négociation.*

La grève ne sera donc pas déclenchée immédiatement, mais au moment où le Front commun jugera qu'il est opportun de le faire. Elle ne sera pas illimitée dès le début : il y aura d'abord des séquences plus courtes comme « avertissements » pour faire bouger les négociations aux différentes tables. Enfin, il est à noter qu'il s'agit d'une grève de Front commun : les 420 000 travailleuses et travailleurs paralyseront le Québec en même temps.

Les consultations en AG des syndicats du Front commun se poursuivent jusqu'au 13 octobre 2023. Par la suite, un préavis de sept jours ouvrables est exigé avant de déclencher une grève. Aucun débrayage ne devrait donc avoir lieu avant la fin du mois d'octobre.

# Résumé de l'assemblée générale du mercredi 11 octobre 2023

## MOT DU PRÉSIDENT DU SEECO

Christian Bernier rappelle le vote favorable à un mandat de grève voté à 91 % par le SEECO le 4 octobre dernier. La consultation des syndicats du Front commun se poursuivant jusqu'à vendredi, nous n'en connaissons pas le résultat avant la fin de semaine. Il y aura également un délai entre l'annonce du résultat et le premier jour de grève. Les membres sont invité.e.s à soumettre leurs idées d'ateliers ou d'activités à faire pendant les 6 heures quotidiennes de piquetage prévues pendant la grève (voir concours du *Plus-Mot* à la page 15 !).

Il est également question de la visite au Cégep de la ministre de l'Enseignement supérieur, Pascale Déry, le 6 octobre dernier (voir court article p.8).

Le Plus-Mot du 15 septembre 2023 sur le SSAS : cet article a créé la polémique, selon notre DG, Steve Brabant.

## ENTENDU EN AG

### Bienvenue à l'AG hebdomadaire du SEECO !

**Un président d'assemblée  
qui trouve qu'on exagère**

## RSA (ASSURANCES COLLECTIVES)

Le SEECO a adopté toutes les propositions présentées en assemblée. Vous aurez tous les détails dans une info-assurances qui vous sera envoyée la semaine prochaine.

## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les prévisions budgétaires présentées par le VP finances Simon Lespérance ont été adoptées par l'Assemblée.

## ENTENDU AU CÉGEP

**Plus on vieillit, plus ça  
prend de l'humour !**

## NÉGO - MISE À JOUR DU PLAN D'ACTION

Les votes en faveur de la grève sont unanimes dans le réseau (à l'exception d'un syndicat qui a voté le ralliement). Au Cégep de l'Outaouais, les quatre syndicats ont voté en faveur. Le plan d'action actualisé a été adopté. Quant au boycottage des instances, il a été décidé de reporter la question à une assemblée ultérieure.

## RÉSULTATS POUR LA GGI AU CÉGEP DE L'OUTAOUAIS

Soutien 80 % Professionnelles 94 % Francisation 100 %

## VISIBILITÉ – EN GRÈVE BIENTÔT

Voici quelques outils pour vous afficher comme futur.e gréviste (cliquez sur les liens pour les images à télécharger) :

Pour les signatures de courriels :  
[Tuile rouge « En grève bientôt »](#)

[Bandeau](#) pour les médias sociaux ou les courriels

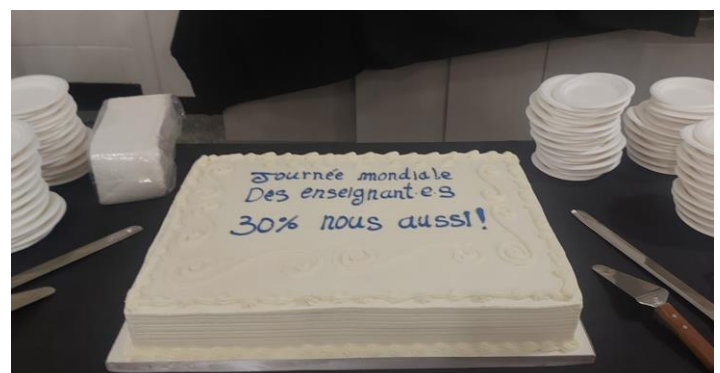
[Tuile avec marges](#) (pour image de profil Facebook ou autre média social)



## PAROLES AUX REPRÉSENTANTES ET AUX REPRÉSENTANTS SYNDICAUX DES COMITÉS CLS (Comité de liaison du SSAS) :

Les membres sont invité.e.s à envoyer leurs commentaires et leurs situations problématiques en lien avec le SSAS à Jean-François Gaudreau, représentant au CLS.

## BONNE JOURNÉE MONDIALE DES ENSEIGNANT.E.S !



## ÉLECTIONS

Le SEECO a élu les personnes suivantes :

### Comité de la langue française

Catherine Garand et Pierre-Luc Vallée

### Comité - Programme d'accès à l'égalité et à l'emploi (PAEE)

Ariane Desmeules

### Comité pour un milieu exempt de violence et de harcèlement

Le SEECO est toujours à la recherche de représentant.e.s

### Comité PAAR (Plan d'aide à l'apprentissage et à la réussite)

Marie-Pier Lajeunesse et Catherine Lemieux Lefebvre

### Comité santé mentale

Julie Gosselin et Geneviève Renaud

### Comité femmes

Esmeralda Beltran, Catherine Lemieux Lefebvre et Jean-Philippe Pernot.

Le SEECO vous remercie de votre implication !

## ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE L'AUTOMNE 2023

Les assemblées régulières de l'automne sont prévues aux dates suivantes, les mercredis à 11 h 30 :

- le 8 novembre (2.911, G.-R.)
- le 6 décembre (F2040, F.-L.).

*Nous prions les coordinations d'éviter de prévoir des réunions à ces moments afin de permettre à tous les membres du SEECO de participer à ces rencontres importantes pour notre solidarité syndicale.*

**En cas de grève, d'autres assemblées seront ajoutées au calendrier.**

## ATELIER D'ACCUEIL DU NOUVEAU PERSONNEL

Un atelier syndical s'adressant particulièrement au nouveau personnel enseignant aura lieu le **mercredi 18 octobre de 11 h 30 à 13 h 30 au F2040 du campus Félix-Leclerc**. Un dîner sera servi dès 11 h 15. Merci d'inviter vos nouvelles et vos nouveaux à y participer. Pour vous inscrire avant le 17 octobre à 12 h, [cliquez ici](#).

## ENTENDU EN AG

**C'est comme un générique de film !**

**Un président d'assemblée qui voit défiler le PV à l'écran**

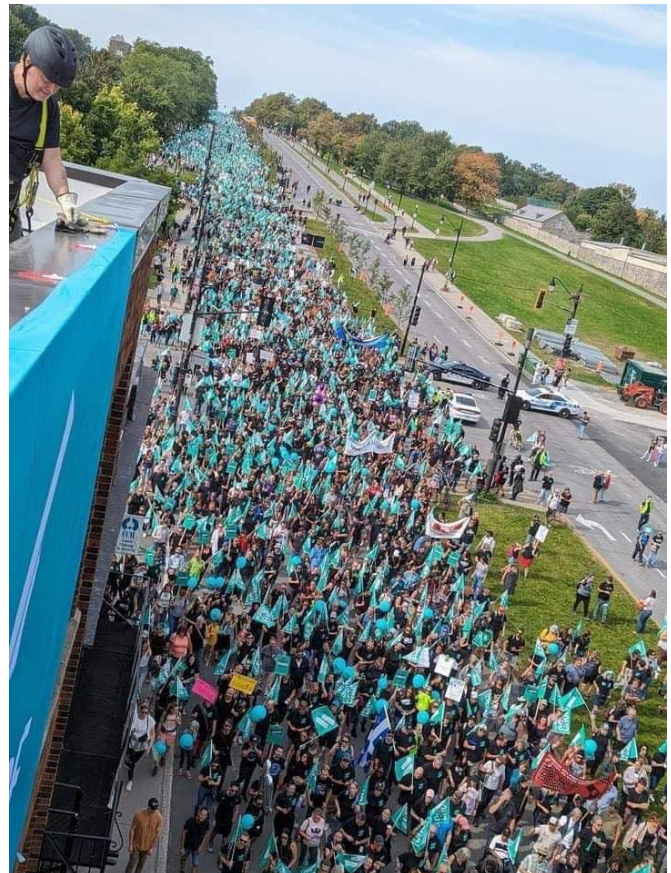
## ENTENDU EN AG

**L'an prochain,  
le couple disparaît.  
L'apocalypse selon Beneva**



**Le SEECO à Montréal - manifestation nationale de 100 000 personnes pour les services publics !**

**So so so solidarité !**



# FAQ – LA GRÈVE

Voici quelques questions et réponses au sujet de la grève à venir. Communiquez avec le SEECO pour plus d'information.

## **J'ai voté contre la grève, est-ce que je peux travailler ?**

Non, le Code du travail prévoit que tous les membres d'une accréditation sont en grève une fois qu'elle est dûment votée et qu'ils subiront une coupure de salaire.

## **Est-ce que les chargé.e.s de cours sont en grève aussi ?**

Oui.

## **Si je n'ai pas de cours prévus à l'horaire pendant une journée de grève, est-ce que mon salaire sera coupé ?**

Oui, car la tâche enseignante ne se limite pas à la prestation de cours.

## **Si je suis déjà en congé (de maternité/parental/invalidité), mon salaire sera-t-il coupé ?**

Non. Toutes les personnes qui sont en congé pour des raisons connues et prévues avant la grève ne perdront pas leur salaire et n'auront pas à faire de piquetage. Ce sont les seules exceptions.

## **Si je suis en retour progressif ou je travaille à temps partiel, dois-je piqueter quand même ?**

Pour avoir droit aux prestations du fonds de grève, oui. Tous les grévistes seront traité.e.s sur un pied d'égalité et auront droit aux mêmes prestations, peu importe le nombre d'heures habituellement travaillées par semaine.

## **Qui sera en grève ?**

Les 420 000 membres du Front commun (principalement en santé et en éducation).

## **Quand serons-nous en grève ?**

La consultation des syndicats du Front commun se poursuit jusqu'au 13 octobre 2023. Puisqu'il faut un préavis de sept jours ouvrables avant de déclencher une grève, aucun débrayage n'aura lieu avant la fin octobre. Les comités de négociation jugeront du moment opportun pour déclencher la grève, à un moment où celle-ci aura le plus d'impact, selon ce qui se passe aux tables.

## **Pourquoi avoir choisi ce moment-là pour faire la grève ?**

Nos représentant.e.s aux tables sentent une accélération aux tables, une volonté de conclure avant Noël, ce qui a été confirmé par la présidente du Conseil du trésor, Sonia Lebel. C'est le moment de faire pression avec la grève, le moyen de plus efficace pour faire des gains importants. Les autres moyens de pression n'ont pas réussi à faire des avancées significatives aux tables.

## **Est-ce que la grève commencera avec la grève générale illimitée (GGI) ?**

Non. Il est prévu qu'il y aura quelques « coups de semonce », donc quelques moments de grève courts, avant que ne soit déclenchée la GGI.

## **Le piquetage est-il obligatoire ?**

Pour recevoir des prestations des fonds de grève, oui.

## **Que dois-je savoir sur les prestations ?**

Les prestations sont des montants de secours pour aider les grévistes, peu importe leur statut, dans la mesure où le piquetage demandé est fait. Elles ne remplacent pas le salaire et sont donc non imposables. Il y a deux types de prestation :

**FLGL** : Le Fonds local de grève et de lock-out du SEECO offre 100 \$ par jour pour les cinq premiers jours de grève, et jusqu'à 100 \$ par jour par la suite en fonction du solde et du nombre de personnes sur les lignes de piquetage.

**FDP** : Le Fonds de défense professionnelle est un fonds de la CSN. Il est de 315 \$ par semaine. Si la grève se règle après seulement trois jours, le montant entier est versé pour cette semaine-là.

## **Combien d'heures de piquetage doit-on faire pour avoir droit aux prestations ?**

En cas de grève discontinue (quelques jours ici et là avant la GGI) : 6 heures par jour

En cas de grève continue (GGI) : 20 heures par semaine (modalités d'application à venir)

## **Qu'arrive-t-il si je dois partir plus tôt après quelques heures de piquetage (ou si j'arrive tard) ?**

Il faut avoir été présent.e pendant les six heures de piquetage pour avoir droit aux prestations.

## **Et si je suis malade le matin d'un piquetage ?**

Le salaire sera quand même coupé, mais vous ne vous qualifierez pas pour les prestations du jour.

## **Si j'avais une formation, une rencontre ou une activité prévue dans le cadre de mon travail et remboursée par le Comité de perfectionnement, puis-je y aller malgré la grève ?**

Non, puisque c'est lié au travail.

(Suite à la page suivante)

(Suite de la page précédente)

### Y aura-t-il du piquetage virtuel, comme lors de la dernière grève ?

Non, le piquetage se fera en personne.

### Que ferons-nous des jours de cours perdus? Seront-ils repris?

Une grève entraîne toujours un bouleversement du calendrier, mais en principe, les jours de grève ne sont pas repris. Un jugement de la Cour d'appel du Québec de 2015 stipule que

« les enseignantes et les enseignants qui reprennent des cours à la demande du Collège, à la suite de l'exercice de journées de grève, doivent être rémunérés. » C'est ce que l'Exécutif a fait valoir par voie de grief auprès de la partie patronale après les grèves de 2015 et de 2021 et il a eu gain de cause.

### Comment s'inscrire au piquetage?

Dès que les dates de grève seront connues, vous aurez plus d'information sur le sujet.

## NOUVELLES LOCALES

### VISITE DE LA MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, PASCALE DÉRY

La Direction du Cégep annonçait en grande pompe, le 3 octobre dernier, la visite de la ministre de l'Enseignement supérieur, Pascale Déry, pour la tenue d'une conférence de presse le 6 octobre afin d'annoncer d'importants investissements pour le campus Gabrielle-Roy. Il n'en fallait pas plus pour inciter le comité de mobilisation intersyndicale à organiser une haie d'honneur pour, au passage, faire connaître à la ministre les revendications du Front commun. C'est donc avec cet objectif qu'une quinzaine de syndiqué.e.s se sont rassemblées près de LABoîte où était installé un dispositif de barrières pour accueillir madame la ministre.

Or, quelle ne fut pas la surprise du comité d'accueil de constater que, pendant que la Direction générale du Cégep s'employait à souligner l'importance de la présence du comité, l'entourage de la Ministre s'employait à la faire entrer ailleurs pour lui épargner le désagrément d'avoir à passer parmi les manifestant.e.s. Cette première déception n'allait pas rester sans suite puisque plus tard, alors que la ministre prenait déjà place au lutrin, on vint annoncer aux personnes présentes qu'elles n'étaient pas les bienvenues à assister à cette conférence de presse que l'on croyait publique.

C'est donc en présence du personnel cadre, de la Direction du Cégep, de quelques personnalités locales, de quelques profs coordonnateurs et de syndiqués de la Direction des communications (plus fiables, semble-t-il, que leurs collègues relégué.e.s à l'extérieur) que la ministre a procédé à son annonce : une série d'investissements pour les infrastructures du Cégep (le béton), mais apparemment rien pour l'amélioration des conditions de travail des syndiqué.e.s laissé.e.s sur le parvis.

Comme première impression à l'égard de cette ministre qui est restée et demeure toujours aussi silencieuse sur les revendications du Front commun, on peut mieux faire !

Même le mannequin de Soins infirmiers a pu accueillir la ministre avec un message bien senti...



### Pochoirs...



**Vous avez des questions pour l'Exécutif du SEECO ? Écrivez à :**

[SEECO@cegepoutaouais.qc.ca](mailto:SEECO@cegepoutaouais.qc.ca)

Message à nos étudiant.e.s à afficher en classe ou à votre bureau ([à télécharger ici](#))



## LES PROFS SERONT EN GRÈVE BIENTÔT

- pour de meilleurs salaires
- pour de meilleures conditions de travail
- pour sauver les services publics
- et aussi pour **VOUS !** Car...

**NOS CONDITIONS DE TRAVAIL  
SONT VOS CONDITIONS D'ÉTUDES**

Les choix du gouvernement (baisse d'impôt, chèques à grande échelle, subventions importantes aux entreprises privées) ont des répercussions sur vous, dans votre quotidien et dans vos études.

### **Les profs demandent au gouvernement...**

- de réduire la pénurie de personnel en devenant un employeur **attrayant** pour de nouveaux profs (et les profs qui sont déjà là !)
- de réduire la précarité (42 % des profs du Cégep de l'Outaouais n'ont pas leur permanence et ne savent pas d'avance s'ils enseigneront la session prochaine)
- de mieux encadrer ses ambitions démesurées en lien avec l'enseignement à distance !

**ENSEMBLE, SAUVONS LES SERVICES PUBLICS !**

## BILAN DE SANTÉ DÉPARTEMENTALE

*Être enseignant.e, c'est bien sûr enseigner avec tout ce que cela comporte de préparation, de prestation, d'évaluation, de rapports avec les étudiant.e.s et de remises en question pédagogiques. Il y a cependant une autre dimension propre au collégial qui s'avère très importante, voire primordiale : les tâches collectives. Bien que cette partie de notre travail soit riche et diversifiée, qu'elle permette de nous exprimer en tant qu'expert.e de contenu et qu'elle nous offre l'occasion de nous investir pleinement à déterminer ce qui sera offert dans notre collège, elle comporte parfois son lot de défis. Entre les réunions départementales, les comités de programme, l'embauche, l'insertion professionnelle et toutes les tâches du plan de travail départemental, certaines personnes sentent qu'elles sont parfois plus souvent sollicitées que d'autres, ce qui peut créer un sentiment d'injustice. Votre département est-il outillé convenablement pour que ces tâches soient distribuées de façon efficace et équitable afin d'éviter autant que possible les frustrations ? Il est peut-être temps d'établir un bilan de santé départementale !*

**Questions à se poser pour établir un bilan de santé départementale : à répondre individuellement ou en département, par sondage ou en réunion pédagogique...**

1. Le principe de collégialité est bien compris par tous les membres du département ?
2. L'implication de chacun est-elle équitable ? Y a-t-il un mécanisme dans la régie interne du département pour s'assurer que tous les membres participent aux tâches collectives (comités de programme, comité de sélection, mentorat, formation du comité de révision de notes ou d'approbation des plans de cours, sous-comités de réflexion sur les plans-cours, les groupes-cours, la cohésion des cours, l'évaluation des apprentissages, tâches propres à votre discipline, tâches du plan de travail, distribution de la tâche, coordination de département, de programme et de stage ...) ?
3. Est-ce que tout le monde peut trouver une certaine satisfaction avec la dimension collective du travail à faire ?
4. La régie interne propose-t-elle des mécanismes pour régler les conflits internes ?
5. L'intégration du nouveau personnel est-elle efficace ?
6. Avez-vous établi des mécanismes d'autorégulation pour assurer la qualité de l'enseignement ?
7. Votre régie interne est-elle accessible et régulièrement révisée ?
8. Les membres du Département sont-ils satisfaits de la façon dont sont distribués les cours en faisant la tâche ?
9. Les CI (charges individuelles) sont-elles équilibrées entre les permanent.e.s et les précaires ? Le partage des cours est-il équitable (sans forcément tenir compte de la CI mais plutôt d'autres facteurs comme les cours plus difficiles ou les étudiant.e.s plus faibles) ? Les précaires sont-ils satisfait.e.s de leur tâche ?
10. Les règles de réunion départementale sont-elles bien établies dans la régie interne (ordre du jour, tours de parole, processus de vote, présidence d'assemblée...) ?

*Si vous avez répondu non à une seule de ces questions, il vaudrait la peine de se pencher sur le sujet en département. Idéalement, c'est quand les choses vont bien qu'il faut faire cet exercice. Si vous avez des questions ou si vous aviez besoin de modèles de régie, n'hésitez pas à communiquer avec le SEECO.*

## FOIRE AUX QUESTIONS (en reprise) LA DISPONIBILITÉ

*Voici une reprise de cette FAQ publiée il y a quelques années, histoire de rafraîchir notre mémoire collective...*

**Si mon cours est à l'horaire de 14h à 15h50, dois-je être en classe pour toute cette période ?** Oui. Vous êtes payé pour donner votre cours à l'horaire prévu, pour la durée prévue. Si vous donnez un travail à vos étudiant.e.s à faire durant cette période ou une partie de cette période, vous devez être en classe ou à votre bureau, pleinement disponible pour vos étudiant.e.s, sans quoi vous êtes réputé absent de votre travail, ce que vous devez déclarer.

**Et si je ne peux pas être présent en classe ?** Vous devez en faire part à vos étudiants via le module ICO « Absence des enseignants » ET vous devez déclarer votre absence dans le module ICO « Gestion du temps ». Après trois jours d'absence consécutifs, l'employeur est en droit de vous demander de justifier votre absence. Il est aussi en droit de le faire après une seule période d'absence, mais il ne le fait qu'avec des motifs sérieux.

**Puis-je échanger une période de classe avec un collègue (entente de remplacement « gré à gré ») ?** Oui, mais seulement si votre direction ajointe l'approuve.

**Puis-je rester chez moi pendant une disponibilité ?** Non, vous devez être physiquement présent sur les lieux du travail.

**Puis-je manquer une réunion départementale ou une journée pédagogique sans motif ?** Il faut déclarer votre absence si vous êtes absent.

**Et les comités de programme ?** Votre département vous a élu.e pour siéger au comité de programme et compte sur vous. Des décisions importantes s'y prennent qui pourraient affecter votre département. Cette tâche fait partie de vos responsabilités. Il faut vous en acquitter en étant présent.e.

**Puis-je être absent et ne pas le déclarer ?** Non. Vous risquez une procédure disciplinaire si on le découvre.

**Puis-je arranger mon horaire ponctuellement ou déplacer un cours ?** Oui, si tous les étudiants l'acceptent et que la direction ajointe l'approuve.

**Puis-je gérer mon temps comme bon me semble entre deux cours ou dispos ?** Oui ! C'est votre autonomie professionnelle, laquelle a tout de même des limites.

**Puis-je limiter ma présence au Cégep aux cours, aux dispos et aux réunions départementales, puis repartir aussitôt ?** Oui, vous pouvez. Ce n'est toutefois pas la façon

idéale de s'intégrer à la vie du département et du Cégep. De plus, n'oubliez pas que vous êtes réputé.e disponible pour votre employeur, ce qui veut dire que vous devez prendre vos courriels, MIO et appels et y donner suite. La convention collective mentionne qu'un enseignant à temps complet est à la disposition du collège 32,5 heures par semaine.

**Je suis précaire. J'ai un contrat pour l'automne, mais je ne sais pas si j'aurai un contrat pour l'hiver. Jusqu'à quand dois-je demeurer disponible pour le Cégep ?** L'enseignante ou l'enseignant précaire doit demeurer disponible (c'est-à-dire qu'il faut être joignable et répondre à ses courriels) jusqu'à la mi-janvier. La période payée entre la mi-janvier et la mi-février correspond aux vacances payées : vous n'avez donc pas à être disponible pour le Cégep pendant ces semaines (à moins d'avoir un contrat d'hiver). Si un précaire obtient un contrat annualisé, le paiement des vacances liées au contrat d'automne sera reporté à l'été.

**Si la session d'automne est terminée et que j'ai remis mes notes, mais que je souhaite me déplacer hors de la région ou occuper un emploi dans une autre organisation, que dois-je faire ?** S'il n'est pas possible d'être présent physiquement sur les lieux de travail même si vous êtes toujours attaché au Cégep par contrat, vous devez aviser votre directeur adjoint de votre absence. Vous devez demeurer joignable, entre autres en raison des demandes de révisions de note qui ont souvent lieu dans cette période. Il faut d'ailleurs faire des arrangements avec la coordination de votre département à ce sujet.

**À quel moment commencent les vacances d'été ?** Elles commencent autour de la mi-juin jusqu'à la mi-août. Les dates varient d'une année à l'autre et sont annoncées dans les premières semaines de la session d'hiver, quand le calendrier scolaire de l'année suivante est adopté officiellement.

**Est-ce que la semaine de relâche de la session d'hiver est une semaine de vacances ? Puis-je quitter la région durant cette semaine ?** La relâche de mars est une semaine sans cours, non une semaine de vacances. Il faut donc aviser son adjoint à la direction si vous quittez la région et être joignable par courriel. Dans la pratique, il n'y a généralement pas de réunion ni de journée pédagogique pendant cette semaine.

## SYNDICALISME INTERNATIONAL APPEL DES SYNDICATS IRANIENS À NE PAS OUBLIER LA LUTTE DES IRANIENNES !

*À l'image du comité parlementaire norvégien qui vient d'attribuer le prestigieux Nobel de la paix à madame Narges Mohammadi, militante iranienne des droits des femmes, et alors que l'attention médiatique internationale vient drastiquement de passer de la guerre en Ukraine à l'attaque terroriste du Hamas, en Israël, l'Internationale de l'Éducation, rassemblant une multitude d'organisations d'enseignant.e.s et d'employé.e.s de l'éducation partout sur la planète, exhorte à ne pas oublier la lutte des femmes iraniennes contre le régime répressif des Mollahs d'Iran. Dans le cadre de la chronique sur le syndicalisme international, nous reproduisons le récent appel de l'IE à la mobilisation pour la cause de ces dernières :*

Plus d'un an après le déclenchement du mouvement « Femmes, Vie, Liberté » l'appareil répressif de la République islamique d'Iran redouble d'intensité pour faire taire toute voix dissonante. Citoyen.ne.s, enseignant.e.s et militant.e.s syndicaux sont visé.e.s par des attaques systémiques. Cette répression vise notamment les enseignant.e.s et les établissements scolaires du fait de l'engagement massif des jeunes dans les protestations après le meurtre de Mahsa Jina Amini.

Les enseignant.e.s iranien.ne.s ont continué à réclamer de meilleures conditions de travail et la reconnaissance de leurs libertés et droits fondamentaux, en tant que travailleuses, travailleurs et citoyen.ne.s. Depuis le 1er mai 2022, plusieurs dirigeant.e.s syndicaux d'enseignant.e.s ont été arrêtés, détenus et torturés de manière injustifiée pour avoir mené des activités syndicales pacifiques autorisées par les lois nationales et internationales.

L'Internationale de l'Éducation (IE) appelle ses organisations membres à exhorter les autorités de la République islamique d'Iran à libérer immédiatement et sans condition les syndicalistes enseignant.e.s iranien.ne.s emprisonné.e.s et à respecter les droits syndicaux.

Depuis des années, les enseignant.e.s iranien.ne.s expriment leurs revendications légitimes en faveur de conditions de travail décentes et de la reconnaissance de leurs droits et libertés fondamentaux en tant que travailleurs, travailleuses et citoyens.

Ces dernières semaines, les autorités iraniennes ont réprimé les enseignant.e.s et leurs représentant.e.s syndicaux pour éviter une résurgence des rassemblements de l'année dernière alors que le premier anniversaire de l'exécution extrajudiciaire de Jina Mahsa Amini était souligné, le 16 septembre dernier.

Actuellement, l'Internationale de l'Éducation est particulièrement préoccupée par la situation des personnes identifiées par affiliation à des associations régionales d'enseignant.e.s.

Rappelons que toutes les associations d'enseignant.e.s des provinces et des comtés appartiennent au Conseil national de coordination des associations professionnelles d'enseignant.e.s iranien.ne.s, qui est affilié à l'Internationale de l'Éducation.

À la demande de cette dernière, dont la FNEEQ est membre, nous vous invitons à signer cette [pétition](#) en ligne pour protester contre la détention de syndicalistes enseignant.e.s en Iran pour avoir exercé des droits syndicaux.

### À LA RECHERCHE D'UN REPRÉSENTANT EN SANTÉ ET SÉCURITÉ (RSS)

Les quatre syndicats du Cégep de l'Outaouais (soutien, professionnel.le.s, enseignant.e.s et animateurs et animatrices de francisation) sondent votre intérêt à occuper la fonction de représentant.e en santé et sécurité du travail pour une libération d'une journée environ. Nous invitons donc à communiquer avec votre exécutif [d'ici le 1er novembre](#) pour lui signifier votre intérêt. La nomination de la personne se fera par consensus entre les exécutifs syndicaux. La force des syndicats, c'est la force de l'engagement du plus grand nombre. Solidarité!

## ENJEUX LGBTQ+ ET IDENTITÉ DE GENRE ON VEUT NOUS DIRE QUOI ENSEIGNER ?

Plusieurs manifestations surprises sur les enjeux LGBTQ+ ont eu lieu le 20 septembre dernier dans plusieurs endroits au Canada, donnant lieu à des contre-manifestations. Deux visions du monde s'affrontaient pour demander que les écoles enseignent les réalités à l'égard des diversités de genre, et une autre vision qui demandait au système d'éducation de ne pas aborder de pareils thèmes, jugeant que cela constitue une forme de promotion de la dystopie de genres. Comme si les organisateurs de ces mouvements de manifestations voulaient déterminer pour les enseignant.e.s la façon d'aborder ce type de questionnement.

Les enseignant.e.s ne devraient jamais avoir à faire la promotion de quoi que ce soit. Elles et ils voudront certainement davantage parler de justice, de droit, d'équité et de respect des différences. Il est par ailleurs tout aussi impensable d'exiger d'elles et eux de sciemment éviter d'aborder des sujets reliés à la diversité des genres au nom de quelconque principe religieux ou moral, entretenu par des préjugés issus d'une autre époque.

Plutôt que de manifester avec véhémence et hargne, ne vaudrait-il pas mieux appuyer les revendications des enseignant.e.s dans le cadre des présentes négociations en faisant confiance à leur professionnalisme pour déterminer ce qui doit être enseigné aux futures générations ? Nous pourrions être ainsi assurés de la mise sur pied d'un corpus académique modéré, non-paternaliste et non-partisan, en phase avec les valeurs du XXI<sup>e</sup> siècle. Parce que cela fait partie de ce qui revient aux enseignant.e.s, assurons-nous donc d'attirer dans la profession de grand.e.s professionnel.l.e.s de l'enseignement et de les retenir par l'amélioration de leurs conditions de travail. Avec leur expertise, ce sont ces dernier.e.s qui sauront jauger ce qui doit être enseigné et la manière avec laquelle cela doit être traité. Ainsi la société pourra d'ores et déjà être assurée qu'il ne sera certes pas question d'endoctrinement, pas plus que de nier la réalité.

## COMITÉ ENVIRONNEMENT



Le vendredi 29 septembre dernier a eu lieu la première Journée de sensibilisation aux défis climatiques et à l'environnement au Cégep de l'Outaouais. Différentes conférences et activités étaient présentées tout au long de la journée. L'événement a connu un grand succès avec plus de 500 participant.e.s ! Nous remercions le comité organisateur et les différents conférenciers pour cette journée, avec une mention spéciale à Techniques de diététique qui nous a concocté un délicieux chili végétarien. Nous espérons que cette journée deviendra une tradition dans notre institution et qu'elle sera de retour l'an prochain !

## CONCOURS DU DERNIER NUMÉRO !

Dans le dernier numéro du *Plus-Mot*, l'équipe éditoriale proposait un concours pour lequel on vous demandait des idées pour aménager le toit du nouveau 4<sup>e</sup> étage de F.-L. et celui de la nouvelle aile à G.-R. Vos réponses sont très en phase avec l'air du temps : vous souhaitez des espaces verts de détente, où l'on ferait pousser des légumes et des fleurs dans des serres ou sous un solarium. On nous a aussi suggéré des panneaux solaires (quelle bonne idée!). Une personne a parlé de terrain de jeu pour le CPE Petit-Félix ! Les gagnantes du concours, **Alexandra Roy** (Loisirs) et **Silvana Prieto Diaz** (Hygiène dentaire), ont remporté l'une des deux cartes-cadeaux de 25 \$ de la COOPSCO plus un des deux pots de miel LuskBees de notre collègue Edwige Schoonheere (biologie) pour leur participation.

## COURRIER DES MEMBRES

Bonjour cher syndicat,

Je vous contacte aujourd'hui à cause d'un questionnement concernant nos obligations en ce qui a trait aux accommodements pour certaines personnes étudiantes. Une étudiante demande mes notes de cours en avance. Je lui ai expliqué certains de mes questionnements et mes réticences, question d'équité et de partage du contenu notamment. Elle m'a renvoyé un MIO où elle dit que selon le SSAS, elle a droit aux notes. Je ressens un malaise face à son insistance.

Je comprends bien sûr l'importance d'accommoder les personnes étudiantes qui ont des besoins particuliers dans nos cours, mais puisqu'il s'agit d'un cours avec très peu de notes et que je remets déjà l'ensemble des notes constituées de graphiques, de tableau et d'images sur Léa, je trouve étrange qu'une personne ne soit pas en mesure de retranscrire la seule diapo importante qui n'est pas fournie et qui comprend sept lignes d'informations. Par ailleurs, dois-je remettre les quelques textes des notes de cours qui ne sont pas déjà fournies, et ce, même si cela entraînera une iniquité pour la tenue de l'examen ?

*Une enseignante perplexe*

Chère enseignante perplexe,

La première chose que nous conseillons, c'est de parler à la CSA (conseillère en services adaptés) de ton malaise à remettre tes notes de cours pour toutes les raisons énumérées dans ton courriel, raisons qui nous semblent justifiées. Son nom est dans le plan d'intervention de l'étudiante. Le SSAS se targue d'être très ouvert à la discussion, et il est vrai qu'il l'est souvent. Il est vrai également que le Cégep a des obligations envers les droits des étudiant.e.s en situation de handicap, mais cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas de place à la nuance.

Autre chose: l'Exécutif fait une différence entre les notes de cours et tes notes personnelles. Tu n'as pas, selon nous, à remettre tes notes à toi, celles qui te servent à donner ton cours. Les notes de cours se limitent à celles qui sont transmises à l'ensemble des étudiant.e.s.

Enfin, si l'étudiante est dans l'impossibilité de prendre des notes pendant le cours, elle devrait avoir droit d'être assistée dans la prise de notes (par un.e étudiant.e qui assisterait au cours et qui accepterait de prêter ses notes). Il y a eu une époque où le preneur de notes était même payé pour ce travail. Il semble que le SSAS s'attende maintenant à ce que le prof fasse ce travail (et sans être payé en surplus).

Sache que nous sommes en démarche présentement auprès du SSAS pour discuter de ces enjeux délicats.

L'Exécutif du SEECO

### RÉFLEXION DE LA SEMAINE...

« "Réussir" est devenu l'obsession générale dans notre société, et cette réussite est mesurée par notre capacité à l'emporter dans des compétitions permanentes. Il est pourtant clair que la principale performance de chacun est sa capacité à participer à l'intelligence collective, à mettre en sourdine son "je" et à s'insérer dans le "nous", celui-ci étant plus riche que la somme des "je" dans laquelle l'attitude compétitive enferme chacun ; le drame de l'école est d'être contaminée par une attitude de lutte permanente, qui est à l'opposé de sa finalité. »

Albert Jacquard, cuturesco.com

## PENDANT CE TEMPS AU SEECO

### L'ÉQUIPE DU *PLUS-MOT*

**Équipe éditoriale :** Lyne Beaumier, Frédéric Ouellet, Pierre-Luc Vallée. **Idéatrice (et photographe) :** Mélanie Rousseau. **Correction et autres tâches pas si connexes :** Christian Bernier, Simon Lespérance et Chrystel « pas contente, pas contente, pas contente » Lasson. Un gros merci aux membres qui ont contribué de près ou de loin à cette édition du *Plus-Mot* !

### PROCHAIN *PLUS-MOT*

Le *Plus-Mot* a besoin de vous ! Soumettez vos idées ou vos articles en tout temps pour la prochaine édition à [seeco@cegepoutaouais.qc.ca](mailto:seeco@cegepoutaouais.qc.ca). **Date de tombée :** le **jeudi 2 novembre 2023**. Le respect de cette date de tombée est précieux pour l'équipe éditoriale ! Veuillez noter que l'équipe se réserve le droit de corriger et de reformater les articles avant publication.

### MANDAT DU *PLUS-MOT*

Publier des articles portant sur des sujets d'intérêt syndical, social ou autres nous intéressant en tant qu'enseignant.e.s ou qui s'intéressent à l'enseignement. (PV de l'assemblée générale du 26 octobre 2016).

### BON COUP DES MEMBRES DU SEECO

L'équipe du *Plus-Mot* tient à féliciter **les enseignant.e.s** qui ont pris de leur temps et sacrifié leur postérieur pour se rendre à Montréal en autobus jaune le 23 septembre dernier pour la Manifestation nationale du Front commun. Ayoye et bravo!

Sur une note plus légère, l'équipe de *Plus-Mot* tient à féliciter un habitué de cette chronique, **Patrick Fillion**, enseignant en biologie. Il a récemment tenu une activité pédagogique avec un groupe d'étudiant.e.s dans un vignoble de la région. Quelle excellente façon de se torcher la face pédagogiquement, tu es un visionnaire mon Pat ! Santé ! Hic !



Photo : Facebook de P. Fillion espionné par le Comité Plus-Mot

## NOUVEAU CONCOURS DU *PLUS-MOT*

### CONCOURS RÉSERVÉ AUX MEMBRES DU SEECO

Pour notre concours du mois d'octobre, nous vous demandons des idées d'activités pour occuper les six heures de piquetage que nous aurons à faire lors de la grève. Vous êtes spécialiste des playlists ? Vous êtes fervent.e d'un sport de groupe ? Votre département a développé une expertise qui pourrait servir la cause ? On veut savoir !

**À gagner :** L'une des deux cartes-cadeaux de 50 \$ de l'épicerie MÉTRO (pour vous faire patienter en attendant notre augmentation de salaire). Pour participer au tirage, il faut nous envoyer votre réponse **avant le jeudi 26 octobre 2023 à 15 h** [en cliquant ici](#). On a hâte de vous lire !



Message à nos étudiant.e.s à afficher en classe ou à votre bureau ([à télécharger ici](#))

# PROFS EN NÉGO

**LES PROFS SERONT EN GRÈVE BIENTÔT**

**MAUVAISES CONDITIONS DE TRAVAIL = PROFS FANTÔMES**

**PERMANENCES IMPOSSIBLES = PROFS INVISIBLES**

**SANS PROFS = CÉGEP SANS ÂME**

**NOS CONDITIONS DE TRAVAIL  
SONT  
VOS CONDITIONS D'ÉTUDES**

**ENSEMBLE, SAUVONS  
LES SERVICES  
PUBLICS !**

